



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
 COMMUNE DE GRIGNY-SUR-RHÔNE
 DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
 Séance du 6 mars 2026

Membres du conseil municipal			
En exercice	Présents	Procurations	Absents
29	24	4	1

Date de convocation le 27 février 2026

Président: M. Xavier ODO.

Secrétaire de séance : Mme Victoria MARI.

Présents :

M. Xavier ODO, Mme Isabelle GAUTELIER, Mme Najoua AYACHE, M. Florian RAPP, Mme Victoria MARI, M. Frédéric SERRA, Mme Irène DARRE, M. Arnaud DEROUBAIX, Mme Marie-Claude MASSON, Mme Maria MARTINEZ, M. Djamal MESAI-MOHAMMED, Mme Nathalie COURREGES, M. Hervé NOUZET, M. Olivier CAPELLA, Mme Delphine FAURAND, Mme Aurélie FRONTERA, M. Théo VIGNON, M. Florian CAMEL, M. Roland DÉCOMBE, Mme Pia BOIZET, M. Jérôme BUB, Mme Daniela SEIGNEZ, M. Monji OUERTANI, M. Stéphane GAUBY

Procuration :

M. Guillaume MOULIN donne pouvoir à M. Frédéric SERRA, M. Amar MANSOURI donne pouvoir à M. Arnaud DEROUBAIX, Mme Chloé OLLAGNIER donne pouvoir à M. Florian RAPP, Mme Marie-Line JULLIEN donne pouvoir à M. Xavier ODO

Absents :

M. Maxime MONTET

EXERCICE 2026 - SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS SOCIALES, SOLIDAIRES, ET ÉDUCATIVES

Dans le cadre du vote du budget primitif de la Commune pour l'année 2026, il est proposé au Conseil municipal de procéder à l'attribution des subventions qui seront versées aux associations sociales, solidaires et éducatives au titre de l'année 2026.

LE CONSEIL MUNICIPAL DÉCIDE

D'APPROUVER l'attribution des subventions qui seront versées aux associations sociales, solidaires et éducatives au titre de l'année 2026 pour les montants suivants :

Associations sociales, solidaires et éducatives	Montants 2026 attribués
Centre Socioculturel l'Agora (convention d'objectifs et de moyens)	559 000,00 €
Comité de Jumelage Grigny-Koupéla (convention d'objectifs et de moyens)	8 000,00 €
FNACA	600,00 €
Amicale des sapeurs pompiers	300,00 €
Jeunes sapeurs pompiers	700,00 €
Maison de garde médicale	2 000,00 €
Club du Bel âge	1 800,00 €

DE DIRE que les subventions d'un montant supérieur à 5 000 euros font l'objet d'une convention d'objectifs et de moyens entre la Ville de Grigny-sur-Rhône et l'association attributaire et que leur versement sera conditionné à la bonne application de la convention.

Suffrages exprimés	28	
Vote(s) Pour	23	M. Xavier ODO, Mme Isabelle GAUTELIER, M. Guillaume MOULIN, Mme Najoua AYACHE, M. Florian RAPP, Mme Victoria MARI, M. Frédéric SERRA, Mme Irène DARRE, M. Arnaud DEROUBAIX, Mme Marie-Claude MASSON, Mme Maria MARTINEZ, M. Djamal MESAI-MOHAMMED, Mme Nathalie COURREGES, M. Hervé NOUZET, M. Amar MANSOURI, M. Olivier CAPELLA, Mme Delphine FAURAND, Mme Aurélie FRONTERA, Mme Chloé OLLAGNIER, M. Théo VIGNON, M. Florian CAMEL, Mme Marie-Line JULLIEN, M. Stéphane GAUBY
Vote(s) Contre	0	
Abstention(s)	5	M. Roland DÉCOMBE, Mme Pia BOIZET, M. Jérôme BUB, Mme Daniela SEIGNEZ, M. Monji OUERTANI
Ne prend pas part au vote	0	

Ainsi fait et délibéré le vendredi 06 mars 2026.

Le Maire,
Xavier ODO.



Le secrétaire de séance
Victoria MARI.